

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 6

**Artikel:** En défense du stage de formation d'officiers  
**Autor:** Gisselbaek, Stefan / Jeanneret, Lionel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-514718>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Ecoles d'officiers

### En défense du Stage de formation d'officiers

Lt Stefan Gisselbaek ; Lt Lionel Jeanneret

**M**oins de dix ans après l'adoption d'Armée XXI, un nouveau modèle d'armée à 100'000 hommes et – si le Parlement le décide – 5 milliards de budget annuel est déjà prévu. Cette réforme compte bon nombre de retours en arrière, comme le retour à deux départs d'écoles de recrues par an, au lieu de trois aujourd'hui.

La formation des officiers, elle aussi, sera revue. En soi, et personne ne dira le contraire, c'est une bonne initiative car on sait que la situation est actuellement imparfaite. En effet, les jeunes officiers fraîchement formés se doivent de conduire une section, alors même qu'ils n'ont jamais été confrontés à la conduite d'un groupe en tant que sous-officier avant cela. De plus, leur formation technique dans leur propre arme ne dure pour la plupart que très peu de temps : dans le cas des pontonniers de sonnette par exemple, deux jours. En complément, environ une demi-journée par semaine est consacrée aux cours pour cadres, où les officiers et sous-officiers sont instruits par des militaires de carrière. Il leur incombe par la suite d'assurer l'instruction sur des thèmes complexes, avec des machines ou engins variés, parfois dangereux, avec une expérience pour le moins limitée.

Pourtant, une innovation qu'a apportée le modèle Armée XXI a été, à notre avis, un succès. Il s'agit du stage de formation d'officiers qui a actuellement lieu à l'école centrale à Berne pour tous les aspirants officiers de l'armée. Ce stage a lieu après l'école de sous-officiers et avant l'école d'officiers proprement dite. Cette étape de la formation des futurs lieutenants est, dans l'état actuel des travaux, condamnée à la disparition.

Et pourtant ! Ce stage a pour vocation de faire prendre conscience aux jeunes aspirants que l'armée est un ensemble qui ne peut fonctionner que si chacune des armes qui la forment travaille avec les autres. En effet, ce stage regroupe pendant quatre semaines tous les aspirants officiers de l'armée suisse. Ils sont répartis

en trois unités (deux alémaniques et une francitalophone) et classes, toutes armes confondues et il y est dispensé une instruction variée sur les valeurs de l'officier, ses droits et devoirs, l'éthique et l'histoire militaire, la géographie suisse, la politique de sécurité de la Suisse et des présentations sur les différents corps de l'armée, la police militaire, les éclaireurs parachutistes, le DRA 10 et bien d'autres encore. Un cours de communication est par exemple dispensé. Nous avons eu la chance de recevoir cette formation par un cadre supérieur d'ABB dans notre langue maternelle. Si cette formation devait être dispensée dans le cadre de l'école d'officiers, la probabilité de la voir dispensée dans la langue maternelle d'un romand ou d'un tessinois serait quasi nulle.

Une visite du Palais fédéral est également au programme. Lorsque l'on sait combien est primordiale, par les temps qui courent, la dimension éminemment politique de l'armée, comment pourrait-t-on s'en passer ? En effet, les jeunes officiers font aussi partie des ambassadeurs et des défenseurs de notre système de milice.

C'est également dans un cadre détendu, lors des pauses et du temps libre lorsqu'il y en a, et non plus uniquement pendant les cours théoriques, que les aspirants ont l'occasion d'apprendre beaucoup. Chacun en effet, discutant avec ses camarades, explique aux autres sa fonction et son rôle.

Tout cela a pour effet que les futurs officiers prennent conscience que leur action s'inscrit dans un cadre bien plus grand, l'armée dans son ensemble, où chacun est indispensable pour « gagner la guerre. »

Le but de ce stage est finalement que chacun acquiert une vue d'ensemble, commune à toute l'armée, de ce que signifie devenir officier. C'est comprendre le cadre dans lequel s'inscrit son action.

C'est lors de ces quatre semaines uniquement que les futurs officiers ont l'occasion de recevoir une instruction interarmes, d'échanger leurs expériences respectives au sein des différentes armes avec leurs camarades venus

d'autres écoles et d'en repartir avec une vision de l'armée dans son ensemble.

Nous sommes évidemment conscients du fait que pour des raisons d'organisation et de coûts, l'avenir de ce stage est compromis. Le risque n'est-il pourtant pas trop grand de former des officiers restreints à la simple vision de leur arme à la place d'officiers qui savent et comprennent ce que font les unités voisines ?

La question à se poser finalement avant de supprimer ce pan de la formation des aspirants lieutenants est de savoir si l'on veut former des officiers de l'armée suisse, ou des militaires non emprunts de la vision qui va au delà de leur arme. Celle pour l'armée toute entière. Celle pour le pays.

S. G. ; L. J.

